

**RÉSEAU
OUEST
NORMAND**
pôle métropolitain

PROCES-VERBAL

Date de convocation : 23 février 2023

Le vendredi 3 mars 2017, à 12h, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand, régulièrement convoqué le 23 février 2023, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 3-1 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de la CU Caen la mer, à Caen, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Michel PEYRE, Doyen d'âge, qui préside la séance.

Nombre de membres en exercice:	47
Nombre de membres présents:	27 (dont 2 sans vote)
Nombre de pouvoirs:	8
Nombre de votants:	33

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Joël BRUNEAU, M. Rodolphe THOMAS

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Laurent PIEN, M. Dominique PAIN (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Yves GOASDOUE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Patrick LERENDU, Mme Odile THOMINET, Mme Véronique MARTIN-MORVAN

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. François AUBEY

Communauté de Communes Val es Dunes : Mme Marie-Françoise ISABEL (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande : M. Olivier GUILLEMETTE (délégué suppléant)

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Hubert PICARD

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Thierry LEFORT, M. Philippe CHANU (délégué suppléant – ne prend pas part aux votes)

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Jean-Philippe MESNIL

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. François VANNIER

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Daniel LEFRANC, M. Jean-René BINET, Mme Gisèle ALEXANDRE (déléguée suppléante – ne prend pas part aux votes)

Communauté de Communes Bayeux Intercom : M. Arnaud TANQUEREL

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : M. Michel PEYRE

Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU SABATER

Communauté de Communes Argentan Intercom : M. Michel LERAT, Mme Brigitte GASSEAU (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche : M. Henri LEMOIGNE

Conseil Départemental du Calvados : M. Ludovic ROBERT

Conseil Départemental de la Manche : M. Benoît FIDELIN

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Benoît ARRIVE (pouvoir à M. Patrick LERENDU)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. Sébastien LECLERC (pouvoir à M. Rodolphe THOMAS)

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : Mme Sophie GAUGAIN (pouvoir à M. François VANNIER)

Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco : M. Bernard SOUL (pouvoir à M. Marc ANDREU SABATER)

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Annaïg LE JOSSIC (pouvoir à M. Michel PEYRE)

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Charly VARIN (pouvoir à M. Jean-René BINET)

Conseil Départemental du Calvados : M. Patrick JEANNENEZ (pouvoir à M. Ludovic ROBERT)

Conseil Départemental de l'Orne : M. Jérôme NURY (pouvoir à M. Joël BRUNEAU)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Joaquim PUEYO

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Fabrice LEMAZURIER, Mme Emmanuelle LEJEUNE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. David MARGUERITTE, M. Arnaud CATHERINE (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : Mme Clotilde VALTER

Communauté de Communes Val es Dunes : M. Philippe PESQUEREL

Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande : M. Jacky LEHUGEUR

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. Pierre MOURARET

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Jean-Claude COLOMBEL, Mme Catherine KERVADEC (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Terre d'Auge : M. Hubert COURSEAUX, M. Yves DESHAYES (délégué suppléant)

Assistaient également à la réunion (sans vote):

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Michel LAFONT

Après appel nominal des membres, M. Michel PEYRE, le plus âgé des membres du Comité Syndical, a présidé l'élection du Président par les membres en exercice suivant le tableau suivant :

Collectivité	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CU Caen la mer	BRUNEAU Joël	
	THOMAS Rodolphe	
CU Alençon	LURCON Gérard	DIBO Ahamada
	PUEYO Joaquim	LAUNAY Sylvain
CA Saint-Lô Agglo	LEMAZURIER Fabrice	COURTEILLE Roland
	LEJEUNE Emmanuelle	LETESSIER Jean-Yves
	PIEN Laurent	PAIN Dominique
CA Flers Agglo	DUMAINE Michel	AYAD Omar
	GOASDOUE Yves	FORTIS Jacques
CA Le Cotentin	ARRIVE Benoît	CATHERINE Arnaud
	DE BOURSETTY Olivier	FAGNEN Sébastien
	LERENDU Patrick	MARTIN Serge
	MARGUERITTE David	MARTIN-MORVAN Véronique
	THOMINET Odile	MAUGER Michel
CA Lisieux Normandie	AUBEY François	DE JAEGHER Thibaud
	LECLERC Sébastien	SAINT-MARTIN Jean-Paul
	VALTER Clotilde	TARGAT Dany
CC Val es Dunes	PESQUEREL Philippe	ISABEL Marie-Françoise
CC Cingal Suisse Normande	LEHUGEUR Jacky	GUILLEMETTE Olivier
CC Vallées de l'Orne et de l'Odon	PICARD Hubert	GIRARD Henri
CC Cœur de Nacre	LEFORT Thierry	CHANU Philippe
CC Pays de Falaise	MESNIL Jean-Philippe	DEWAELE Clara
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	GAUGAIN Sophie	COLIN Olivier
	VANNIER François	MOURARET Pierre
CC Coutances Mer et Bocage	BINET Jean-René	ALEXANDRE Gisèle
	LEFRANC Daniel	LAURENT David
CC Domfront Tinchebray Interco	SOUL Bernard	GUILMIN Maxime
CC Bayeux Intercom	LEPOULTIER Mélanie	TANQUEREL Arnaud
CC Granville Terre et Mer	LE JOSSIC Annaïg	LETENNEUR Philippe
	PEYRE Michel	MANSOUR Miloud
CC Villedieu Intercom	VARIN Charly	LAUBEL Freddy
CC Baie du Cotentin	COLOMBEL Jean-Claude	KERVADEC Catherine
CC Terre d'Auge	COURSEAUX Hubert	DESHAYES Yves
CC Pays de Honfleur Beuzeville	FLEURY Catherine	BAILLEUL Michel

CC Intercom de la Vire au Noireau	ANDREU SABATER Marc	DESMOTTES Nicole
	RAVENEL Georges	MALOISEL Gilles
CC Isigny Omaha Intercom	THOMINES Patrick	BARBANCHON Eric
CC Argentan Intercom	LERAT Michel	GASSEAU Brigitte
	LEVEILLE Frédéric	MENEREUL Jean-Louis
CC Pré-Bocage Intercom	HAURET Christian	LEGUAY Gérard
CC Côte Ouest Centre Manche	LEMOIGNE Henri	RENAUD Thierry
CD Calvados	JEANNENEZ Patrick	JOLY Francis
	ROBERT Ludovic	SIMONNET Sophie
CD Orne	KLYMKO Paule	FERET Jean-Pierre
	NURY Jérôme	LANGE Alain
CD Manche	AGNES Hervé	DE BEAUCOUDREY Michel
	FIDELIN Benoît	HEBERT Dominique

En l'absence de délibération de la Communauté Urbaine Caen la mer concernant la désignation de ses représentants au Comité syndical, celle-ci est représentée par son Président et son 1^{er} Vice-Président.

M. Michel PEYRE, énonce l'article 3-2 de nos Statuts qui fixe les modalités de vote.

« Article 3-2. Modalités de vote

*Conformément aux dispositions de l'article L.5212-16 du Code général des collectivités territoriales, **tous les délégués prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à tous les membres dont l'élection du président et des membres du bureau, le vote du budget, l'approbation du compte administratif et les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat ; dans le cas contraire, ne prennent part au vote que les délégués représentant les membres concernés par l'affaire mise en délibération.***

Dans l'hypothèse où un Département ou une Région adhère au Pôle métropolitain, les modalités de vote se feront à main levée sauf demande de vote à bulletin secret d'au moins un tiers des délégués présents.

Le président prend part à tous les votes sauf en cas d'application des articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales.

Les délégués suppléants sont appelés à siéger au Comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement de délégués titulaires. En cas d'empêchement de délégués titulaires et de tout autre délégué suppléant au sein de la liste de l'EPCI concerné, pouvoir peut être donné à un autre délégué. Chaque délégué ne peut être détenteur que d'un seul pouvoir ».

M. Jean-Philippe MESNIL est secrétaire de séance.

MM. Henri LEMOIGNE et Laurent PIEN sont désignés assesseurs.

Il est d'abord constaté, après avoir posé la question aux délégués « *Souhaitez-vous voter à bulletins secrets* » ? Qu'aucun délégué présent ne demande le vote à bulletins secrets.

Il est ensuite fait appel aux candidatures :

Est candidat : M. Joël BRUNEAU

La question est posée aux délégués d'une éventuelle autre candidature. Aucune autre candidature n'est constatée.

Est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (0 abstention, 0 votre contre, 33 votes pour) :

M. Joël BRUNEAU

Le Président entre donc en fonction dès son élection.

Les assesseurs,

Henri LEMOIGNE




Laurent PIEN



Pour extrait conforme

Le Président



Michel PEYRE

Envoyé en préfecture le 08/03/2023

Reçu en préfecture le 08/03/2023

Publié le



ID : 014-251403184-20230303-PV030323-AR